

# P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Commune de  
**SAINT PIERRE DE CHANDIEU**

Modification simplifiée n° 1

## 4.2. Documents graphiques du règlement

### 4.2.b. Planche Nord

Avec risques naturels, risques technologiques  
et nuisances sonores uniquement

Echelle : 1/5.000ème

Projet de modification simplifiée n° 1  
en date du 14 mars 2024



### LES ZONES ET LES SECTEURS

— Limite de zone  
OA Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

#### ZONES URBAINES

- Ua Zone dense (centre-bourg)
- Uab Zone de première extension du centre
- Uc Zone pavillonnaire
- Ud Zone bâtie de plus faible densité
- Uf Zone d'habitat intermédiaire ou groupé
- Ue Zone d'équipements publics
- Ui Zone d'activités
- Uia
- Uic

#### ZONES A URBANISER

- AU Zone d'urbanisation future
- AUA Zone à aménager
- AUab à vocation principale d'habitat
- AUb

#### ZONES AGRICOLES

- A Zone agricole
- AA Secteur lié à l'activité existante de stockage de produits agricoles (STECAL)
- AI Secteur bâti (gestion des activités existantes) STECAL
- An Zone agricole à enjeux naturel et paysager

#### ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N Zone naturelle protégée
- Ne Secteur lié à l'activité de réception et de restauration (STECAL)

### SECTEURS DE RISQUES NATURELS

cf. Titre II, Chapitre I du Règlement (pièce 4.1)

Le risque de retrait et gonflement d'argiles (indice "B") dans le règlement partie écrite, issu de la cartographie "mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux" réalisée par le BRGM

Traduction de la carte d'aléas, 1/5000, AlpGéorisques, Mai 2016

- R Secteur "inconstructible sauf exceptions" (R)
- RA1 Risque d'inondations
- RG Risque de glissement de terrain
- RT Risque de crues des torrents et des ruisseaux torrentiels
- RV Risque de rayonnements et ruissellements sur versant
- Ozon et étangs
- B Secteur "constructible sous conditions spéciales" (B)
- B1 Risque d'inondations en pied de versant
- B1-B2 Risque d'inondations
- B3 Risque de rayonnements et ruissellements sur versant
- B3 Risque de glissement de terrain
- Bassin de rétention et/ou d'infiltration

Secteur concerné par l'aléa retrait-gonflement des sols argileux issu de la cartographie du BRGM, février 2010

- B Risque faible de retrait-gonflement des argiles

Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la vallée de l'Ozon

- Secteur concerné par le PPRI de la vallée de l'Ozon

### SECTEURS DE RISQUES TECHNOLOGIQUES

cf. Titre II, Chapitre II du Règlement (pièce 4.1)

Risques liés aux installations classées

- Zone de danger Z1-Z2

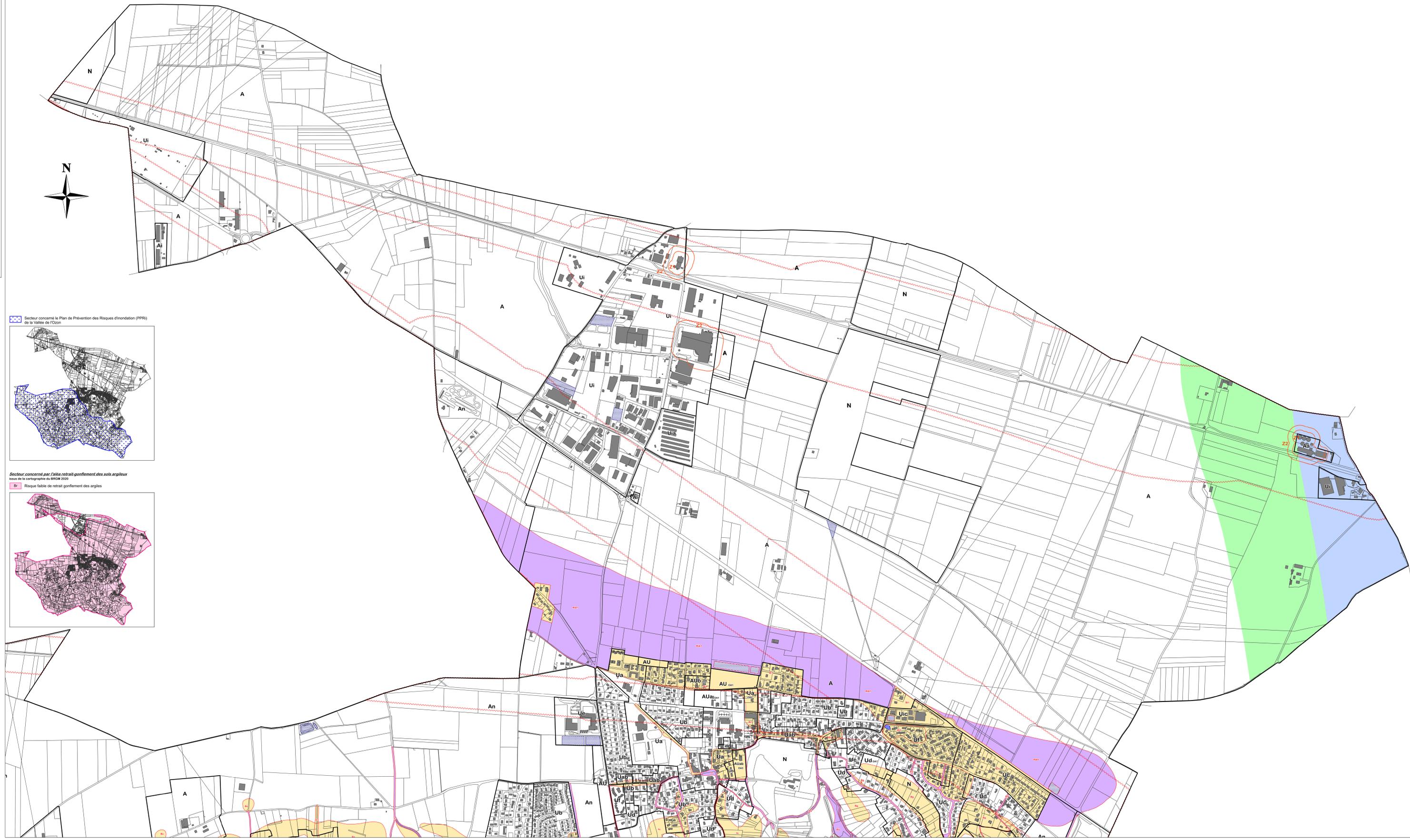
### SECTEURS DE NUISANCES SONORES AERIENNES

cf. Titre II, Chapitre III du Règlement (pièce 4.1)

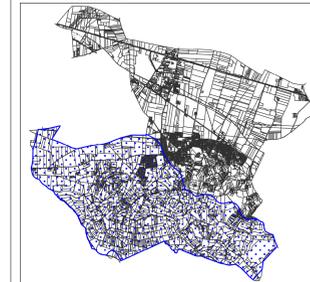
- Secteur correspondant à la zone C du plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Lyon - Saint-Exupéry
- Secteur correspondant à la zone D du plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Lyon - Saint-Exupéry

### AUTRES INFORMATIONS

- Secteur de nuisances sonores (cf. 5. Annexes - pièce 5.3.)



Secteur concerné par le Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI) de la Vallée de l'Ozon



Secteur concerné par l'aléa retrait-gonflement des sols argileux issu de la cartographie du BRGM, février 2010

